

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-528

Adhésion au réseau risques d'IDEAL Connaissances

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction des Relations extérieures

Adhésion au réseau risques d'IDEAL Connaissances

Madame Nicolle GRAVAT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort est exposée à plusieurs risques majeurs, notamment le risque d'inondation, le risque de rupture de barrage, le risque de sismicité, le risque de transport de matières dangereuses et le risque industriel ;

La commune de Niort est soumise à un Plan de Prévention du Risque Inondation et d'un Plan Particulier d'Intervention résultant de la présence d'un site SEVESO ;

La Ville de Niort a approuvé par arrêté municipal le 14 février 2008 le Plan Communal de Sauvegarde,

L'adhésion au Réseau Risques d'IDEAL Connaissances permettra d'améliorer la gestion des risques majeurs et de renforcer la résilience du territoire communal.

IDEAL Connaissances (Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local) est une société qui a la particularité d'être une émanation d'une association financée en partie par les collectivités locales adhérentes au réseau IDEAL depuis 1985.

IDEAL Connaissances rassemble près de 20 000 responsables territoriaux qui tirent parti de cette mutualisation des connaissances et de la puissance du travail collectif disponible sur les 40 réseaux pour optimiser leur action au quotidien.

Le réseau risques regroupe 1200 utilisateurs, représentant 850 collectivités territoriales.

Ce réseau est animé par un comité de pilotage composé d'experts de la gestion des risques (ingénieurs et chargés de mission dans les collectivités territoriales, services de l'Etat, instance européenne et associations).

L'adhésion de la Ville de Niort à cette organisme lui permettra notamment de :

- bénéficier d'une veille réglementaire reconnue dans le domaine des risques majeurs ainsi que des études et documents de travail ;
- partager des connaissances et des expériences avec les autres collectivités territoriales et des professionnels sur les questions des risques et de la gestion de crise ;
- s'inscrire dans une démarche de travail collaboratif et interactif avec les autres représentants des collectivités territoriales ;

Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2014 s'élève à 900 € pour la Ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de l'association Réseau IDEAL ;
- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort au réseau risques d'IDEAL Connaissances, au titre de ses compétences dans le domaine des risques majeurs ;

- désigner l'élue en charge des risques majeurs et sanitaires et un membre de la direction prévention des risques majeurs et sanitaires pour représenter la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée, à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle.

Il a été procédé à cette désignation sans vote ainsi que le permet l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A été désignée :

- Madame Nicolle GRAVAT

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicolle GRAVAT